

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 1er. Juin 1864.

No. 11.

SOMMAIRE.—Chronique.—Inauguration de la Chapelle et de l'Hospice, élevés au lieu où est né Saint Vincent de Paul.—Correspondance de Rome: Extrait d'une lettre de Messire J. B. Langlois, Prêtre.—De l'Influence de la Charité Catholique: Lecture de M. Adélaré Boncher, au Cabinet de Lecture Paroissial, le 1er. mars 1861.—Galilée et l'Inquisition de Rome.—Exposé des principaux événements arrivés en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain, par M. Paul Stevens.—Partie et Revanche (*suite et fin*), par A. Lignières.

CHRONIQUE.

Nous sommes heureux de pouvoir constater que le concert donné, le 19 du courant, au bénéfice du Cabinet de Lecture Paroissial, a très-bien réussi. La grande salle de l'Institut des Artisans était comble. L'attente de l'auditoire n'a pas été trompée; car tous ceux qui ont pris part à ce concert ont obtenu des applaudissements mérités. Deux chantres, Melle. de Angelis et M. Lefebvre, se trouvant malades, n'ont pu assister comme il avait été annoncé. Melle. de Angelis a été remplacée par Melle. Marie Regnaud. Cette dernière, ainsi que les Messieurs dont les noms ont été indiqués dans notre précédent numéro, se sont acquittés de leur tâche à la satisfaction générale.

De grands préparatifs avaient été faits pour célébrer dignement la fête de la Reine, le 24; mais la pluie a refroidi nécessairement l'enthousiasme des loyaux sujets de Sa Majesté. Cependant, les bureaux publics et la plupart des magasins sont restés fermés toute la journée, et en dépit du mauvais temps, les volontaires et les pompiers ont paradé dans les rues. A midi, le salut d'usage a été tiré sur l'île Ste. Hélène et sur le Champ-de-Mars.

Nous avons peu de nouvelles des États-Unis.

Le 18, un combat a été livré entre Grant et Lee, à Spottsylvania, dans lequel les fédéraux ont perdu 1,000 hommes tant tués que blessés. La perte des confédérés n'est pas connue. Depuis lors, les deux armées sont restées en pré-

sence devant Spottsylvania Court House, où Lee a son quartier-général.

Deux journaux américains, le *World* et le *Journal of Commerce* ont publié une fausse proclamation de Lincoln qui a créé, pendant quelque temps, une vive agitation dans l'État de New-York et dans les États voisins. Cette proclamation admettait une série de revers dans la Virginie, appelait 400,000 hommes sous les armes et fixait un jour de prière et d'humiliation. Les autorités, à Washington, s'empresèrent de désavouer cette prétendue pièce officielle et les deux journaux furent immédiatement saisis par ordre du général Dix. L'on a découvert depuis les auteurs de ce faux, fabriqué dans un but de spéculation, et on les a enfermés dans le fort Lafayette pour leur donner le temps de réfléchir sur les conséquences de leurs coupables manœuvres.

Des difficultés assez graves viennent de surgir entre le Pérou et l'Espagne. Le gouvernement péruvien ayant refusé de recevoir Don Euzebio Salazar, l'envoyé espagnol, celui-ci s'est embarqué à bord d'un navire de guerre et l'amiral Pinzon, agissant d'après ses ordres, s'est emparé des îles Chinchas et a saisi un bâtiment de guerre péruvien. Le président Pezet a lancé une proclamation dans laquelle il proteste contre les procédés de l'amiral espagnol et ordonne aux citoyens de prendre les armes pour repousser l'invasion étrangère.

L'Empereur et l'Impératrice du Mexique sont arrivés à Gibraltar le 24 ult.; ils devaient se remettre en route le 26. Le 20, avant leur départ de Rome, ils reçurent la sainte communion des mains du Souverain-Pontife, dans la chapelle du Vatican. Pie IX leur adressa, dans cette occasion, l'allocution suivante:

« Voici l'agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde. C'est par lui que règnent et gouvernent les rois: *per me reges regnant*; *per me principes imperant*; c'est par lui que les

rois rendent la justice : *per me legum conditores, justa decernunt* ; et s'il permet souvent que les rois soient éprouvés, c'est cependant par lui que s'exerce tout pouvoir : *omnis potestas data est mihi in cælo et in terris.*

“ Je vous recommande en son nom le bonheur des peuples catholiques qui vous sont confiés. Les droits des peuples sont grands, il faut les satisfaire, mais plus grands et sacrés sont les droits de l'Eglise, Epouse immaculée de Jésus-Christ, lequel nous a rachetés, au prix de son sang, de ce sang qui va dans un instant empourprer vos lèvres.

“ Vous respecterez donc ces droits de vos peuples et les droits de l'Eglise, ce qui veut dire que vous travaillerez au bonheur temporel et au bonheur spirituel de ces peuples.

“ Et puisse J. C. que vous allez recevoir de la main de son Vicaire, vous accorder ses grâces dans l'abondance de sa miséricorde : *Miseratur Vestri omnipotens Deus et dimissis peccatis vestris perducat vos ad vitam æternam.*”

Ces paroles du Saint-Père sont belles et dignes. On voit qu'il parle avec conviction et qu'il possède réellement une autorité bien au-dessus de celle des empereurs et des rois.

Mais, le Pape ne se contente pas de conseiller le bien, il est aussi de son devoir de flétrir le mal, de dénoncer et de blâmer l'injustice. Autant sa parole est douce et, pour ainsi dire, caressante, quand il parle à ses enfants fidèles et soumis, autant sa voix est ferme et terrible quand il démasque l'hypocrisie des grands de la terre et leur reproche leur tyrannie et leur cruauté. Écoutez ces paroles du Souverain-Pontife improvisées dans le dernier consistoire, tenu à Rome, le 21 d'avril dernier, et jugez par vous-mêmes de cette énergique protestation du Pape contre le martyre infligé à la malheureuse Pologne par le czar de toutes les Russies :

“ Partout des joies et des douleurs pour l'Eglise,” s'est écrié le Saint-Père, avec force. “ Mais il est impossible de garder le silence devant l'atroce persécution qui a lieu dans le grand empire du Nord.

“ Après avoir poussé ses sujets à la révolte, le souverain de ce pays, sous prétexte de réprimer l'insurrection, extirpe le catholicisme, déporte les populations dans des contrées glaciales où elles sont dépourvues de toute consolation religieuse, exile les Evêques et — fait inouï! — les prive de la juridiction que je leur ai conférée.

“ Et que personne n'ose dire que je fomente la révolution par des protestations nécessaires. Je sais distinguer la révolution moderne et la liberté raisonnable. Mais, quand j'ai protesté contre ce potentat, c'est pour soulager ma conscience, et ne pas entendre un jour le Souve-

rain-Juge me dire “ Pourquoi as-tu gardé le silence? ”

Ce discours a produit une vive sensation. Le chargé d'affaires de la Russie, à Rome, s'est empressé de demander des explications. Le cardinal Antonelli lui a répondu que le Pape était parfaitement justifiable d'avoir agi comme il avait fait.

Les journaux français annoncent la mort de l'abbé Carrière, supérieur général de la Congrégation de St Sulpice, arrivée à Lyon, où il était allé visiter le séminaire confié à cette Congrégation.

Le grand compositeur Meyerbeer, est mort, à Paris, le 2 de Mai.

L'empereur Napoléon III a reçu, le 4, les ambassadeurs japonais et leur a fait entendre qu'il était de l'intérêt de leur maître d'établir des relations amicales avec les puissances européennes, qui étaient bien décidées à ne pas se laisser maltraiter.

On s'occupe principalement, en France, des insurrections qui viennent d'éclater en Afrique et surtout dans la colonie française. Les troubles en Algérie arrivent simultanément avec des troubles semblables à l'orient de la Syrie, dans le pays d'Assyr, au nord de l'Yémen et à Tunis.

Le 8 avril, le colonel Beauprêtre, ayant sous ses ordres 100 hommes d'infanterie, un escadron de spahis et des goums, a été subitement attaqué dans son camp, situé à 5 lieues à l'est de Geryville, par des bandes nombreuses de cavaliers et de fantassins, sous le commandement de Si-Séliman. Cet officier a succombé, ainsi que la plupart de ses compagnons. Si-Séliman, le chef de l'insurrection, a aussi été tué pendant l'action. Les autorités françaises, en apprenant ce fait, ont immédiatement donné les ordres nécessaires pour supprimer la révolte, et les dernières nouvelles règnent mandent que les insurgés ont été battus et mis en déroute.

Le gouverneur-général maréchal Pélissier, duc de Malakoff, a adressé une proclamation aux populations arabes et kabyles, les menaçant des plus grands châtements si elles ne rentraient pas immédiatement dans l'ordre. Une dépêche du maréchal exprime l'assurance que ces tentatives resteront localisées et qu'il sera facile d'en venir à bout. Il attribue le mouvement arabe en Algérie à une prédiction des marabouts, annonçant l'apparition du Messie musulman en 1864 et l'extermination en cette même année de tous les chrétiens.

La *Sentinelle Toulonnaise* évalue le nombre des Bédouins révoltés en Algérie à 12 ou 15,000 et dit qu'ils ont été recrutés surtout parmi les tribus nomades de la frontière marocaine. Elle ajoute qu'on paraît ne s'occuper que médiocrement, à Alger, de cette prise d'armes.

L'insurrection, à Tunis, a, paraît-il, un caractère beaucoup plus grave. Elle est principalement dirigée contre le premier conseiller du bey, le Khaznadar, qui, dit-on, est particulièrement soumis à l'influence anglaise. Parmi les reproches qui lui sont adressés se trouvent les avantages récents concédés au commerce des Anglais au détriment des intérêts indigènes. L'augmentation de l'impôt, appelé capitation, est encore une autre cause de la révolte. "Le mouvement," dit *La France*, "est grave parce qu'il a pour adhérents secrets, les personnages les plus importants du pays, tels que les gouverneurs de Bizerte, de Gerbah, de Media, de Sfax, de Soussé; tous amis et partisans de l'héritier présomptif Sid Hamouda, bey du camp. Ce dernier jusqu'ici est resté neutre, mais on croit qu'au fond il ne se montre pas défavorable aux prétentions des insurgés qui, aujourd'hui, agissent avec beaucoup d'ordre et ont arrêté un programme complet."

La France et l'Angleterre ont envoyé des vaisseaux dans ces parages pour protéger leurs nationaux.

La conférence dano-allemande a tenu, à Londres, le 10 Mai, une séance spéciale dans laquelle une suspension d'armes pendant un mois a été décidée. Les combattants conserveront leurs positions respectives; seulement le Danemark a consenti à lever le blocus des ports allemands et de leur côté l'Autriche et la Prusse devront s'abstenir, pendant toute la durée de la trêve, de lever des contributions et d'intervenir dans l'administration civile des provinces danoises occupées par leurs troupes.

La conférence devait reprendre ses délibérations, le 13.

Les Prussiens se sont emparés, avant la trêve, de Frédéricia et de plusieurs autres places importantes dans le Jutland.

De nouveaux troubles ont éclaté à Athènes, et les marins français et anglais ont été obligés de débarquer pour protéger la Banque.

Inauguration de la chapelle et de l'hospice, élevés au lieu où est né St. Vincent de Paul.

Nous lisons dans *La France* du 5 mai :

Il y a peu de jours, nos voisins les Anglais célébraient, par de publiques et unanimes hommages une gloire qui leur est bien chère. Ce n'est pas de Garibaldi que nous parlons, mais de Shakespeare, homme véritablement grand celui-là, grand en deçà comme au delà du détroit, grand pour tout le monde, qui n'a pas besoin d'être surfait, dont l'illustration ne dépend ni des expédients et des calculs de la politique, ni des circonstances du moment, ni de l'engouement du peuple, ni des caprices de quelques lords en quête d'émotions ou de

popularité; car son génie est fait pour les siècles et appartient à l'humanité.

A Londres, comme dans le comté où Shakespeare est né, il y a eu des fêtes, des banquets, des discours; on a voté des statues au plus puissant génie dont l'Angleterre s'honore à juste titre; il y a eu là un magnifique spectacle, et nous y avons applaudi.

Eh bien! dans un des coins les plus obscurs de la France s'accomplissait presque en même temps une autre fête, d'un caractère à la fois plus auguste et plus touchant. Au milieu des Landes, dans un petit hameau que l'on chercherait en vain sur la carte, mais dont les pèlerins de tous les pays savent maintenant le chemin, vingt à vingt-cinq mille personnes étaient réunies pour rendre hommage, non pas à un grand homme, mais à plus encore: à un grand saint, à celui qui personnifia l'amour envers ses semblables dans sa plus haute expression, la charité. En rapprochant ces deux noms contemporains l'un de l'autre, Vincent de Paul et Shakespeare, nous nous sommes involontairement rappelé ces paroles de Pascal :

"Les grands génies ont leur empire, leur éclat, leur victoire et leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles..... Ils sont vus non des yeux, mais des esprits: c'est assez. — Les saints ont leur empire, leur éclat, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles..... Ils sont vus de Dieu et des anges: Dieu leur suffit. — Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble et toutes leurs productions ne valent pas le moindre mouvement de charité."

A une lieue environ de Dax, sur la gauche en venant de Bordeaux et à une petite distance du chemin de fer, sur un plateau verdoyant et en grande partie entouré de landes, au lieu appelé les *Ranquines*, naquit, il y a près de trois siècles, en 1576, saint Vincent de Paul.

C'est là que, dans son enfance, il avait commencé par garder les troupeaux de son père; c'est là que s'éleva encore, dans sa majestueuse vétusté, le chêne âgé de plus de quatre siècles sous lequel le jeune père se recueillait dans la prière et entendait, sans doute, comme autrefois Jeanne d'Arc, la voix mystérieuse et prophétique qui lui annonçait la sublime carrière qu'il était appelé à parcourir.

Il y a des pressentiments secrets à l'origine des grandes destinées, et l'existence la plus vaste tressaille déjà et s'annonce dès le premier âge.

C'est là que le 24 avril dernier, jour anniversaire de cet inépuisable bienfaiteur de l'humanité, a été célébrée une solennité qui comptera parmi les plus mémorables de l'époque actuelle. Il s'agissait d'inaugurer une chapelle et un hôpital construits sur l'emplacement même où était située l'humble chaumière qui fut le berceau de saint Vincent, et qui, conservée et restaurée, se trouve maintenant reconstruite un peu plus loin.

Quelques personnes auraient voulu qu'on élevât une statue colossale à la mémoire de l'instituteur des Filles de la charité. Cette idée n'est pas heureuse. Pourrait-il, en effet, y avoir un monument plus digne de saint Vincent de Paul et qu'il eût préféré, lui-même, que cet asile ouvert aux malades et aux orphelins, et cet édifice consacré à Dieu? Et d'ailleurs, sa véritable statue n'est-elle pas dans le cœur de ces pieux missionnaires, de ces filles vénérables et dévouées qui s'appli-

quent à reproduire ici-bas son image morale, en même temps qu'à multiplier ses œuvres?

La cérémonie du 24 avril a présenté un caractère particulier de majestueuse simplicité. Elle s'est accomplie en plein air; le ciel était magnifique et la nature elle-même semblait avoir revêtu ses habits de fête pour s'associer aux émotions de cette belle journée.

Le peuple des campagnes était venu de bonne heure et formait la haie sur le parcours du nombreux cortège, qui s'est rendu processionnellement de l'église de la commune de Pouy-Saint-Vincent jusqu'au monument. La foule était empesée sans désordre, et mieux contenue par le respect qu'elle ne l'eût été par aucun déploiement de forces.

On remarquait dans le cortège des députations de la mission de Saint-Lazare et des sœurs de la Charité, venues tout exprès de toutes les parties de l'ancien et du nouveau monde; des membres de diverses conférences de Saint-Vincent-de-Paul; des ecclésiastiques de plusieurs diocèses, etc. Vers la fin du cortège marchaient, revêtus de leurs plus beaux vêtements, les archevêques d'Auch, de Tours et d'Alby, et celui de Smyrne, membre de la mission de Saint-Lazare; puis venaient les évêques d'Aire et de Dax, d'Angoulême, de Bayonne, de Beauvais, d'Evreux, de Moulins, de Pamiers et de Périgueux, et, enfin, le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Le ministre des affaires étrangères et celui des cultes avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée, en se faisant représenter par M. Faugère, sous-directeur aux affaires étrangères, et par M. Hamille, directeur de l'administration des cultes. L'accueil fait à ces deux fonctionnaires a montré combien tout le monde a été sensible à un témoignage de sympathie et d'intérêt que LL. E. E. M. Drouyn de Lhuys et M. Baroche ont donné, dans une circonstance particulièrement chère à la population landaise, en s'associant ainsi aux honneurs rendus à la mémoire de saint Vincent. Le préfet des Landes, le sous-préfet et plusieurs magistrats de Dax, des membres du conseil général et des maires de diverses communes accompagnaient MM. les délégués des ministres.

Le cortège s'est arrêté au pied d'un autel immense qui avait été dressé sur un amphithéâtre adossé à un des murs extérieurs de la chapelle. A droite et à gauche étaient des estrades destinées aux invités et où des places d'honneur avaient été réservées aux représentants des ministres, ainsi qu'au préfet et au sous-préfet, à côté desquels figurait dans son costume villageois le maire de la commune.

Après que le cardinal et les douze prélats eurent pris place devant l'autel avec les principaux ecclésiastiques ou membres de la mission de Saint-Lazare, M. Etienne, supérieur général, a lu un discours qui, pendant plus d'une heure, a captivé l'attention de tous ceux qui ont pu l'entendre. Jamais la mission de saint Vincent n'avait été mieux caractérisée qu'elle ne l'a été par son vénérable successeur.

Dans un langage pur de toute déclamation, toujours calme et digne, M. Etienne s'est attaché à montrer que saint Vincent, après avoir été l'homme providentiel de l'époque où il a vécu, l'est également des temps actuels, et le sera de même dans les temps futurs. On ne pensera pas que le pieux orateur ait exagéré sa thèse, si l'on considère avec lui que le dévouement et la charité

sont toujours de saison, ou plutôt qu'ils forment le lien et sont comme l'âme de toute société civilisée; quelque progrès que fasse l'humanité dans le domaine des perfectionnements matériels, dans les sciences ou dans les arts, la morale sublime du christianisme et la charité qui en est l'application pratique, n'en seront pas moins perpétuellement et de plus en plus nécessaires.

Pour montrer que l'esprit de saint Vincent n'avait jamais cessé de planer sur la France, même dans ses plus mauvais jours, M. le supérieur général a rappelé que la Convention nationale, pendant la Terreur, décréta qu'une statue serait élevée en l'honneur du *philanthrope* Vincent; le décret fut exécuté, et la statue existe encore dans la cour de l'hospice des Enfants abandonnés, à Paris!

La messe a été célébrée par le cardinal-archevêque de Bordeaux, et, au moment de la bénédiction, tous les évêques ont étendu le bras avec lui pour béni l'assistance. Ce spectacle a été vraiment imposant. Avant de descendre de l'autel, Mgr Donnet a adressé à l'assemblée une improvisation sortie du cœur et tout imprégnée des nobles et religieuses émotions du moment.

CORRESPONDANCE DE ROME.

Un ami nous communique l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue de Messire J. B. Langlois, jeune prêtre de ce diocèse, actuellement à Rome.

J'ai donc passé une Semaine Sainte à la Ville-Eternelle. Que de sublimes cérémonies! La procession des palmes, les ténèbres de la Sixtine, la cérémonie des fonds baptismaux à St. Jean de Latran, le reposoir de la chapelle Pauline, en charmant le regard remplissent le cœur de ces émotions que l'expression est inhabile à décrire. Mais, puis-je taire, cher ami, la scène touchante qu'il m'a été donné de contempler à la Trinité des Pèlerins; c'est une œuvre frappée au coin de la charité ingénieuse de St. Philippe de Néri. On nous introduisit d'abord dans une salle de bains,—elle est bien nommée,—car nous primes un fameux de ces bains par la chaleur qu'il y faisait. Bientôt, une porte s'ouvre, et, sur une longue file, s'avancent de pauvres pèlerins venus des montagnes de Sarine ou de l'Ombrie. Quel flegme sur ces figures rustiques! Quel costume bizarre! Ils sont rangés immédiatement le long des banes de marbre disposés autour de la salle. L'ordre de se déchausser leur est donné par deux congréganistes. Mais, remarquez d'abord qu'ils viennent de faire quinze ou vingt lieues à pied, et qu'une seule paire de bandelettes fait souvent le service de toute l'année. Aussi, la sueur, la poussière se sont tellement habituées à y tenir domicile, qu'il faut bon courage pour résister dans l'appartement..... Eh bien! voyez-vous ces braves congréganistes s'agenouiller devant eux, lavant les pieds aux pauvres du bon Dieu? Regardez bien, ne reconnaissez-vous pas quelques-uns de ces congréganistes, revêtus de *sacs rouges*? Mais, qu'est-ce, me direz-vous, des cardinaux!..... l'ambassadeur du Portugal! son fils!..... des princes..... M. Ramsay! Ali! c'est qu'on a voulu lui accorder un honneur. Sui-

vez avec moi ces bons pèlerins dans leur réfectoire. Les salles destinées à cette autre cérémonie, fort bien goûtée, ont de cent à cent vingt pieds de longueur, avec voûtes, galeries et parure en statues de marbre, contenant la liste des legs et des dons que de pieux Romains ont fait pour favoriser les pèlerinages *ad Limina Apostolorum*. Examinez l'appétit des pèlerins, la grâce avec laquelle s'exécutent les congréganistes, devenus serviteurs des serviteurs auprès des signori d'aujourd'hui, mendians d'hier et de demain, la curiosité de la multitude des étrangers à ce spectacle unique. Quelques tranches de *roust-beef* de plus, et jusqu'à l'anglais qui donnera l'essor aux élans de son enthousiasme : " *Correct! correct! correct!* "

Je vous entends vous récrier : " Parlez-moi donc enfin de cette belle procession du Jeudi-Saint, à laquelle le Pontife porte les Stes. Espèces de la chapelle Sixtine à la Pauline ; puis, la bénédiction papale solennelle ne vous a donc fait aucune impression ? "..... Cher ami, plut à Dieu que vous n'eussiez point soulevé le coin de ce voile mystérieux. Eh bien ! il faut vous l'apprendre : Pie IX est sérieusement malade ; jamais, peut-être, ne le fut-il autant, n'a-t-on répété ; tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'il n'y a pas encore à désespérer. (1) Incapable d'assister aux offices de la Semaine Sainte, il avait voulu, le jour de Pâques, satisfaire à ce désir extrême, à ce besoin de le voir qu'éprouvent la portion fidèle de son peuple et les nombreux étrangers. Sa Sainteté descendit donc à la Basilique Vaticane pour assister à la messe. Déjà les bannières du château St. Ange secouaient leurs ondulations dans ces flots de la brise d'Italie ; le balcon était paré, la canonnière prête, l'armée rangée en ordre, quand Pie IX, trop fatigué pour monter au balcon, dut envoyer aux troupes l'ordre de se retirer. Impossible de décrire la douleur de ces milliers de pèlerins, si avides de contempler l'auguste vieillard et de témoigner leur compassion à ses souffrances par un redoublement d'amour et de dévouement. Pie IX voulut, au moins, bénir son peuple à l'intérieur de la basilique. Un cardinal chanta la formule qui précède immédiatement la bénédiction. Emu, peut-être, de son impuissance, ivre, peut-être, de fiel des anertumes qui s'accumulent dans la coupe de ses jours épuisés, à mesure qu'il s'incline vers la tombe, le St. Père leva les yeux avec le bras vers le ciel, chargea son regard de larmes douloureuses, et, comme il terminait *et Filii et Spiritus Sancti*, sa voix étouffa dans un sanglot et ses mains s'étendirent pour lui voiler le visage. Quel front ne se fut chargé de graves et tristes pensées à ce spectacle déchirant ! Il fallut s'attendrir, dut-on s'appeler ambassadeur ou paysan..... La procession passa près de moi quand on le porta dans ses appartements sur la *sedia gestatoria*. Sa Sainteté avait la tête affaissée sur l'épaule, ses paupières étaient rabattues ; en un mot, l'expression d'une immense douleur se révélait à tous sur cette figure tourmentée et toute enluminée. Il bénissait encore son peuple ; mais le sourire angélique toujours suspendu à sa lèvres s'était évanoui.

On forme mille conjectures. Les rumeurs mettent dans la bouche de Pie IX un conseil important, qu'on dit avoir été donné par lui aux Cardinaux : ce serait

d'élire un nouveau pape quelques heures après son décès. La révolution surtout s'agite et nous apparaît sombre comme la mort, dont elle se fait précéder, dans laquelle elle se meut, qu'elle traîne à sa suite. Le temps arrive, car le clergé de Rome s'est retrempé dans une ferveur plus vive encore pour affronter le moment suprême. Pie IX, le premier jour de l'an, a dit aux hauts fonctionnaires qu'il fallait s'attendre à de graves événements en 1864, mais qu'ils tourneraient au triomphe de l'Eglise..... Priez donc en Canada.

Un mot sur le Chemin de la Croix au Colysée, le Vendredi-Saint. Le ciel était pur et serein, car c'était le ciel d'Italie ; les ruines s'offraient majestueuses ; mille fleurs empourprées se perdaient dans une riche verdure qui, ainsi émaillée, paraissait comme tachée encore du sang des vieux martyrs ; la nature du lieu, en un mot, répandait la poésie sur la nudité monotone de ces antiquités. Dans l'enceinte se dessinaient de simples stations, redisant la passion du Roi des généreux athlètes qui ceignirent le bandeau du martyr sur ce théâtre des luttes suprêmes. Oui, la simplicité grandiose de ces ruines, les ombres glorieuses d'un Ignace et d'un Polycarpe, dominant les légions des héros de notre foi, envirent la pensée de mille souvenirs saisissants, quand nous franchissons le seuil sacré. Une foule silencieuse et recueillie parcourt les stations du Chemin de la Croix. Ici, c'est une famille noble de la France, qui en fait les exercices en commun ; là, un jeune homme à la figure sereine, au manteau modeste, au costume gris galonné rouge, et qu'il suffit de voir pour l'aimer, car il est *zouave pontifical* ; plus loin, trois jeunes romains, ne voyez-vous pas : trois philosophes du collège romain qui récitent les prières des stations. Mais, de grâce, regardez donc ces deux bonnes qui se groupent avec leur petite famille au pied de la Croix, dressée au milieu de l'amphithéâtre ; comme elles sont occupées à rapprocher de l'arbre sacré les lèvres enfantines de ces jeunes êtres si aimables et si purs ! Ah ! voilà la procession des *Sacconis* qui s'avancent en grande tenue, sous un sac de bure grise, un câble pour ceinture, un morne capuchon qui leur voile la figure, avec deux sinistres et étroites ouvertures pour les yeux. Cette procession s'ouvre par un congréganiste qui porte la croix, et deux acolytes ayant des torches allumées ; un de ces acolytes est vicomte anglais. Les dames romaines, enrôlées sous la même bannière, suivent, en costume noir, les Sacconis..... Le sermon va commencer. Voilà un fils de St. François, de l'étroite observance de St. Bonaventure. Ses pieds nus, sa robe de bure, sa tête rasée, sa figure desséchée, ses yeux baissés et rougis par les larmes tombées sur les pieds du crucifix, captivent la confiance. Sa parole s'écoule sur un ton inflexible, les gestes se succèdent sans différer entre eux, il narre la passion du crucifié : pourquoi donc sa voix pénètre-t-elle l'âme ? pourquoi ses gestes réveillent-ils une si brûlante émotion dans le cœur ? C'est que la narration est celle d'un religieux qui médite tous les jours sur les douleurs de son Dieu. La multitude est silencieuse, l'écho de cette voix sème l'ivresse dans les galeries de l'antique amphithéâtre, jadis foulé par un peuple dont le cœur, loin d'être comblé, se creusait sans cesse un nouvel abîme, à tous les bruyants éclats et les rugissements nouveaux du tigre et du léopard vainqueurs. Soudain on tombe devant la croix à la prière ardente d'un cœur brisé. Les sanglots éclatent,

(1) Les dernières nouvelles que nous recevons de Rome nous apprennent que la santé du Pape est complètement rétablie.—(KED.)

la poitrine retentit sous les coups du repentir, la foi triomphe !

Je ne veux pas terminer sans vous présenter une de ces si délicieuses fleurs de Rome. Le P. de Ratisbonne arrive ces jours derniers dans la ville éternelle; à peine a-t-il fini la messe, à *St. Louis, des Français*, qu'un monsieur requiert de lui les services du confessionnal. L'œuvre terminée, le Révérend Père, prenant son pénitent pour un désœuvré, lui demande s'il veut le conduire aux différents bureaux de la ville. Le nouveau domestique s'y prête avec tant de grâce que le Père juge à propos de le garder trois mois à son service. Mais, lui dit un jour le Père de Ratisbonne, il est temps que je vous rémunère.

— Ce n'est pas la peine, mon Révérend Père; mes réventis sont suffisants.

— Au moins, veuillez me dire votre nom.

— Je suis français, et j'ai le bonheur d'avoir un frère dans le ciérge.

— Il est curé, sans doute ?

— Non, pas précisément.

— Alors, il est vicaire ?

— Non plus.

— Est-il donc évêque ?

— Non, mon Rév. Père.

— Mais, qu'est-il donc ?

— Archevêque d'Aix, dit l'autre en souriant modestement.

— Quoi ! vous seriez M. le Baron.....

— Mon Dieu, oui, puisqu'il faut s'entendre, interrompt le Baron.

J. B. LANGLOIS, Pire.

De l'Influence de la Charité Catholique.

Lecture de M. Adélaïde Boucher, au Cabinet de Lecture Paroissial, le 1er. Mars 1861.

Habités à jouir des incalculables bienfaits que nous présente de toutes parts la Religion Catholique, environnés dès l'enfance d'institutions charitables créées pour lutter contre toutes les infirmités morales et physiques auxquelles nous a assujettis la faute de nos premiers parents, nous écoutons avec une froide indifférence les récits héroïques des prodiges sans nombre qu'opère dans l'univers entier la charité chrétienne. Il en est de ces bienfaits comme des dons de la nature dont on jouit depuis de longues années, sans avoir songé à en remercier le Créateur. Nous ressemblons à ces enfants entourés de soins et de préférences qui, nourris des mets les plus recherchés, en sont venus à regarder comme de rigoureuse nécessité la tendresse d'une mère indulgente.

Soumis moi-même à cette insensibilité ou léthargie morale qui, dans ce siècle surtout, paralyse les plus nobles sentiments, je me suis néanmoins proposé de venir ce soir, retremper mes idées par trop indifférentes, aux eaux salutaires des saines maximes de la morale. Je viens offrir à votre bienveillante considération un sujet digne de vous et du Cabinet de Lecture Paroissial de Ville-Marie. Je viens, mesdames et messieurs, revêtir mes faibles ressources d'une armure qui les fera sortir victorieuses de cette épreuve. Si le glaçon se fond à l'approche du brasier, celui qui médite sur la charité ne le saurait faire froidement ou avec indifférence; elle l'embrasera de son feu et sa parole ira rallumer les cen-

dres presque éteintes, dans ce foyer de la charité que l'on nomme le cœur.

S'il se rencontrait parmi vous quelqu'esprit peu réfléchi, peut-être me ferait-il observer qu'il y a eu erreur dans le choix de mon sujet, que c'est du haut de la chaire voisine que j'aurais dû prôner mon sermon, et non de cette tribune consacrée aux lettres et aux sciences. "Infortuné ! lui dirait la douce charité, la science que tu me vantes si hautement n'est après tout que celle de l'esprit; son ensemble ne t'élèverait tout au plus qu'au rang du païen philanthrope; — la mienne est la science du cœur, qui gouverne l'esprit, qui harmonise le ciel et la terre, Dieu et l'humanité."

Et tous les autres chefs-d'œuvre de l'intelligence humaine — peinture, poésie, etc., dont s'enorgueillissent les nations ne valent pas la science du cœur. Car, comme l'a dit un célèbre cardinal, "tout cela est beau, mais pour la santé et la bonne constitution d'un peuple, tout cela ne vaut pas une vertu, une idée morale, une bonne pensée, un sentiment élevé, une parole d'amour qui fortifie et qui console."

Rétablissant enfin le parallèle sur ses bases équitables, le philosophe chrétien salue dans la charité la reine des vertus. La douce espérance, cette "nourrice des infortunés," — la Foi même qui, découlant directement de Dieu, et plus belle encore que l'espérance, ces deux vertus trouvant leur accomplissement dans la présence de Dieu, disparaîtront, — mais la charité, jamais, pas plus que Dieu : *Deus Charitas est.*

Autant la charité est aimable par elle-même, et admirable dans les prodiges de bienfaisance qu'elle opère, autant aussi l'ennemi de tout bien s'est-il acharné à la proscrire de la face de la terre. Après avoir été, pendant de longs siècles, ignorée de ce monde, elle n'y a enfin pris naissance qu'avec Jésus-Christ. La charité, selon l'expression de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, fut "la vertu qui distingua principalement Jésus-Christ du reste des mortels, et qui fut en lui le sceau de la rénovation de la nature humaine." Ce fut par la charité, à l'exemple de leur Divin Maître, que les apôtres gagnèrent si rapidement les cœurs et séduisirent saintement les hommes."

Il est naturel de supposer que ce peuple romain auquel l'apôtre St. Paul reproche, avec son intrépide fermeté, d'être "sans affection, sans commisération et sans douceur, — haïssant et haïssable, sans cœur enfin, sans pitié et sans entrailles," non-seulement ignorait le divin précepte de l'amour du prochain, mais encore était imbu des principes les plus révoltants — qui lui conseillaient sans cesse, la dureté de cœur, le mépris des malheureux et la haine de la pauvreté. Le doute sur ce point ne saurait être permis, puisque les auteurs païens eux-mêmes, outre-passant la réserve de l'apôtre, ne dissimulent rien à cet égard.

D'une part, n'entendons-nous point celui que l'auteur de la *divine comédie* honore du nom de maître, de modèle, d'illustre sage, — Virgile enfin, "le génie le plus sensible de l'antiquité," qui interdit à l'habitant des campagnes de compatir à l'indigence — qu'il qualifie de dégradante, *trivpis egestas*. Nous serions assurément tentés d'attribuer l'expression d'un sentiment si abject à une étrange licence poétique, si la philosophie païenne ne se hâtait de nous interdire une si charitable interprétation. En effet, le grave Sénèque, dans son traité qui, par une étrange anomalie, est intitulé *de la Clé-*

mence, nous étale l'effroyable doctrine, que "la miséricorde est un vice que les honnêtes gens doivent éviter, qu'elle n'appartient qu'aux hommes sans vertu. Du reste, ajoute-t-il, le vrai sage est sans pitié, sapiens non miseretur." Ces monstrueuses maximes, qui se croiraient, ont reçu l'appui et la sanction de Cicéron lui-même.

Du haut du trône, Marc-Aurèle, le plus clément des empereurs, proclamait que compatir au malheur et pleurer avec ceux qui pleurent est une faiblesse. Cet effroyable abaissement, cette honteuse dégradation des cœurs des hommes qui se croyaient les plus sages, des peuples qui passaient pour les plus doux, des nations qui se vantaient d'être les plus polies, tout cela est profondément triste ; — et, envisagé comme les conséquences humiliantes de la tâche originelle, est assurément de nature à réveiller dans nos cœurs un transport de reconnaissance chrétienne envers Celui qui, en se faisant notre frère, mit ainsi fin à l'horrible règne de l'égoïsme païen.

Vous tracer ici le tableau affreux des abominations qu'engendrèrent, chez les anciens, les doctrines pernicieuses que je viens de citer, m'entraînerait bien au-delà des bornes qui conviennent à ce discours.

Nous savons que les sacrifices humains étaient fréquents et nombreux chez les Tyriens, les Phéniciens, les Cananéens, et même quelquefois chez les Israélites, malgré la défense expresse du ciel. Souvent les rois de Tyr immolaient leurs enfants au dieu Moloch dont nous parle la Sainte Ecriture. Les sujets étaient aussi barbares que les rois. Ceux qui se trouvaient sans enfants achetaient ceux des pauvres, afin de ne point perdre le mérite d'un tel sacrifice. Quelquefois ces enfants étaient jetés dans une fournaise ardente, ou bien on les enfermait dans une statue brûlante du dieu. Les cris déchirants que poussaient ces malheureux étaient couverts par le bruit des trompettes et des tambours : leurs mères assistaient toujours en spectatrices indifférentes à ces horribles immolations ; aucune larme, aucun gémissement ne leur échappait ; du reste, elles eussent payé d'une amende la moindre marque de faiblesse. Enfin, Minutius Félix écrit : *blanditis et osculis comprimunt vagitum, ne flebilis hostia immolaretur*, c'est-à-dire que "les parents cherchaient à étouffer les cris de leurs enfants, par des caresses et des baisers, afin de ne point irriter les dieux en leur offrant une victime épouvancée." Tertullien confirme ce fait. De Tyr ce culte barbare s'étendit à Carthage où, sous le nom de Saturne, l'on vénérât le Moloch de la Phénicie. Diodore, Hérodote, Plutarque, St. Ambroise même, nous assurent que les Carthaginois surpassaient en cruautés tous les autres peuples. Darius I^{er} Roi des Perses, Gelon tyran de Syracuse, tour-à-tour leurs vainqueurs, dirent suspendre pendant quelque temps ces horribles boucheries de jeunes enfants que ni l'âge tendre, ni l'innocence ne pouvaient soustraire à une mort épouvantable. L'histoire nous apprend que lors du siège de Carthage par Agathocle, deux cents enfants des premières familles et trois cents grandes personnes furent immolés à Saturne.

La cruauté de ces barbares dépasse l'imagination et si nous ne nous sentons frémir au simple récit de ces abominations, c'est que notre intelligence a peine à se convaincre de la réalité de ces faits qui, bien que trop vrais, ne lui semblent cependant que la tradition exagérée d'un sige mystérieux et reculé.

Le prophète Isaïe assigne trois causes qui ont suscité la colère de Dieu et amené la destruction de Babylone :

son orgueil, son impiété et sa cruauté révoltante. Dieu irrité, s'écrie par son prophète : "J'ai voulu punir mon peuple comme un père châtie ses enfants ; pour cela je l'ai relégué en exil à Babylone ; mais Babylone et son prince ont changé ma correction paternelle en un traitement cruel et inhumain que ma clémence abhorre ; ils n'ont eu compassion ni de l'âge, ni de l'infirmité, ni de la vertu : leur dessein était de détruire, et moi, je voulais sauver."

Les Perses et les Mèdes offraient aussi les enfants en sacrifice au soleil, et l'Ecriture dit que les habitants de la Mésopotamie faisaient passer leurs enfants par le feu.

Dans chacun des Etats que je viens de citer, la polygamie était reconnue, autorisée même par la loi ; toute licence et les crimes effrénés qui en découlent étant également autorisés, il est facile de concevoir en quel état d'abjecte servitude se trouvait la femme de ces temps.

(A continuer.)

Galilée et l'Inquisition de Rome.

L'histoire des grandes découvertes présente à toutes les époques le même caractère. Rarement elles ont assuré le repos et la tranquillité de leurs auteurs. Le génie ressemble à ces montagnes gigantesques dont le sommet domine un horizon immense, mais que la foudre aime à frapper, et qui ont laissé, à leurs pieds, dans les humbles vallées, la richesse, l'abondance, et la prospérité de la végétation. L'envie, le dénigrement, les passions viles et méchantes, s'attachent à la gloire comme la plante grimpante enlacc de ses spirales parasites l'arbre majestueux, dont elle parvient, en rampant, à atteindre la hauteur. L'Histoire du monde n'est qu'une longue et solennelle amende honorable faite au génie par la postérité reconnaissante ; et malgré cette expérience qui se perpétue au sein des générations, la ciguë de Socrate attend encore de nouveaux grands hommes. Les fers que Christophe Colomb fit déposer dans sa tombe, comme un mémorable avertissement, et une sublime vengeance, n'ont pas empêché Fulton, l'inventeur de la vapeur, de mourir de désespoir dans un cabanon d'un hospice d'aliénés. L'un avait doté l'humanité d'un monde nouveau, l'autre lui donnait l'aile des vents pour en abrégér le chemin. Parmi les membres des académies qui envoyèrent la découverte de Fulton, à l'examen d'un officier de santé, il n'en était pas un qui n'eût été prêt à dénoncer à l'indignation du monde l'obscurantisme de la Cour romaine qui avait condamné Galilée. Ne soyons pas si ardents à scruter les péchés des autres ; faisons un peu notre propre confession.

Et cependant cette affaire de Galilée, si souvent traitée et si peu comprise par les écrivains antipathiques à la religion, est loin de se présenter à l'observateur impartial avec les rigueurs, les tortures et les persécutions dont on s'est plu à la grossir. Sans entrer dans des développements scientifiques qui ne sont pas de notre sujet nous allons donner le récit clair et succinct des rapports de Galilée avec l'Inquisition.

Galilée — Galiléi, fils naturel de Vincent Galiléi, noble Florentin, (1) naquit à Pise, en 1564. Son père, savant dans les mathématiques, lui inspira son goût

(1) Dictionnaire historique de Feller.

pour ces sciences. Le jeune Galilée doué d'une vivacité d'intelligence peu commune, se passionna bientôt pour ces connaissances qui devaient plus tard faire sa gloire et rendre son nom immortel. Après avoir étudié la nature pendant quelque temps à Venise, il obtint une chaire de Philosophie à Padoue, et la remplit pendant dix-huit ans avec le plus grand succès. Cosme II, grand-duc de Toscane, l'envia à cette ville et le lui enleva pour le fixer à Florence. Il y attacha par les titres de son premier philosophe et de son premier mathématicien.

Lorsque Galilée était à Venise, il avait eu occasion de voir une des lunettes d'approche que Jacques Mélius avait inventées en Hollande. Cette découverte le frappa tellement, qu'il en fit une semblable. Aidé de cet instrument, qu'il appliqua à l'Astronomie, il vit plusieurs étoiles inconnues jusqu'alors, le croissant de l'astre de Vénus, les quatre satellites de Jupiter, appelés d'abord les astres de Médicis.

La vocation du jeune astronome avait été irrévocablement fixée par ses premiers essais. Il consacra dès lors à l'examen des divers systèmes du monde toutes les facultés de son intelligence, toutes les ressources de son génie. Le système qui considère les apparences des mouvements célestes comme la représentation exacte de la réalité, qui croit la terre immobile parce que l'on ne sent pas son mouvement et admet que le soleil tourne, parce qu'on le voit occuper des lieux différents dans le ciel, ce système des premiers jours de la science, des premiers observateurs, portait le nom de Ptolémée, parce que cet astronome l'avait adopté théoriquement, qu'il l'avait appuyé de raisons qui n'étaient pas trop mauvaises pour son époque, ou plutôt encore parce qu'il en fait le point de départ et la base de son célèbre ouvrage de l'*Almageste*. (1) Il régnait sans concurrence vers l'an 1600. Cependant le savant chanoine polonais Copernic, préparait, par une médiation silencieuse et de savantes recherches, une révolution dans le monde astronomique. De l'aveu d'un écrivain peu suspect de partialité pour les papes : " nous sommes particulièrement obligés aux souverains-pontifes et aux grands dignitaires de Rome pour le système de Copernic." (2) En effet, la sollicitude des papes pour la réforme du calendrier leur fit combler de caresses Copernic, qui ne se décida qu'au bout de trente-six ans à livrer (1643) à l'impression son livre *De orbium celestium revolutionibus*, où le mouvement de la terre était employé comme hypothèse, à rendre raison d'une manière plus simple des phénomènes célestes. Il le dédia au pape Paul III. Copernic ne fut témoin ni du triomphe de ses idées, ni des luttes qu'elles suscitèrent, car il mourut le jour même où on lui remettait entre les mains le premier exemplaire de son livre.

L'idée que murissait le chanoine polonais était éclosée en même temps dans la vive intelligence de Galilée. D'ailleurs le sentiment de Copernic avait transpiré longtemps avant l'apparition de son célèbre ouvrage. Le professeur florentin l'adopta avec enthousiasme, s'efforça de prouver qu'il était tiré de la Génèse et voulait en faire

un dogme. (1) La chaleur qu'il apporta à étayer sur l'Écriture le nouveau système astronomique attira l'attention du tribunal de l'Inquisition. Galilée, dont on estimait les talents, en attaquant des idées qu'on regardait comme exagérées ou fut quitte pour la défense de soutenir son système tel qu'il le présentait, soit de vive voix, soit par écrit. (1616.)

Pour valider la censure de ces théologiens, en 1615 ou 1616, sous le pontificat de Paul V, il n'est pas nécessaire de faire observer qu'il y avait parmi eux de grands hommes ; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état des doctrines astronomiques de cette époque. Faire mouvoir, avant la découverte de la gravité de l'air, la terre à travers l'air, c'est certainement tomber dans l'absurde et le faux en physique, en traînant à sa suite une foule d'autres absurdités et faussetés philosophiques. En ce qui concerne la foi, c'était bien aussi en ce sens une doctrine contraire aux saintes Écritures et formellement hérétique ou *erronée dans la foi*. Néanmoins les cardinaux inquisiteurs généraux se contentèrent de traiter ces propositions de contraires à l'Écriture sainte, et cela, je crois, par égard pour Copernic, Galilée et leurs adeptes, qui vraisemblablement ne purent donner une réponse satisfaisante et probablement n'admettaient pas de telles conséquences. (2).

Quoiqu'il en soit, aucune condamnation personnelle ne suivit l'arrêt. Le cardinal Bellarmine, chargé de notifier à Galilée la décision du Saint Office, lui donna un écrit par lequel il déclarait que " par égard pour un homme de son mérite, il n'avait été ni puni, ni même " obligé de se rétracter." Nous sommes bien loin des cachots, des violences, des tortures, de la terrible inquisition. Et pour mieux constater que ce n'était pas la découverte scientifique, mais l'interprétation arbitraire de l'Écriture sainte, qu'on avait voulu condamner dans la personne de Galilée, le même tribunal permettait, quatre ans après (1620), d'enseigner, comme hypothèse, la théorie copernicienne, ce qui était le plus grand pas qu'il pût faire, dans ces circonstances, vers la tolérance absolue. (3)

Galilée continua donc à enseigner publiquement à Florence. Il faut en convenir, l'Inquisition romaine avait usé envers lui de procédés qui seraient honneur à plus d'une moderne académie. Pendant seize années il put expliquer, commenter, à titre d'hypothèse, le système de Copernic et user en toute liberté du privilège que le décret de l'Inquisition dont nous avons parlé concédait à tout professeur.

Et, comme on peut facilement le supposer, il n'y manqua pas. Mais en 1632, au mépris de sa parole engagée, et sans faire connaître son dessein à ceux qui devaient l'approuver, et qui, d'après la législation de l'époque, en étaient les juges naturels, il livra à l'impression son *Dialogue* dans lequel il reprenait tous ses arguments tirés de l'Écriture, toutes ses interprétations de l'an 1616. Car, et cette réflexion n'affaiblit en rien l'importance de la découverte de Galilée ni la grandeur de son génie, il faut bien en convenir, l'astronome florentin, qui avait entrevu la vérité, était loin d'être en mesure de la soutenir scientifiquement par des raisons satisfaisantes. " Galilée," écrivait Laplace, excellent

(1) Desdouts, Cours d'astronomie, Université catholique, tome XI, p. 191. Ptolémée, astronome égyptien, florissait à Alexandrie de 125 à 135 de notre ère.

(2) Galilée et l'Inquisition Romaine. Revue de Dublin, No. IX. Juillet 1838.

(1) Feller, Dict. historique, article Galilée.

(2) Université Catholique, tom. XI. p. 222.

(3) Université catholique, tome XI. p. 102. M. Desdouts.

“ juge en ces matières, “ qui pouvait tirer le parti le plus “ avantageux des lois de Kepler, ne paraît pas en avoir “ senti l'importance. Il pouvait alléguer en faveur du “ mouvement de la terre l'une des plus fortes preuves “ de ce mouvement, sa conformité avec les lois du mou- “ vement elliptique de toutes les planètes, et surtout “ avec le rapport du carré des temps des révolutions du “ cube des moyennes distances au soleil. Mais ces lois “ ne furent généralement admises qu'après que Newton “ en eût fait la base de sa théorie du système du “ monde.” (1)

A défaut donc de preuves que l'état de la science ne lui fournissait pas encore, Galilée cherchait dans l'Écriture, suivant l'esprit de cette époque, un appui pour un système dont l'intuition et le sentiment lui faisaient apercevoir l'évidence.

Le voilà donc cette fois sérieusement aux prises avec cette inquisition, qui va sans doute se montrer d'autant plus sévère, qu'elle avait paru d'abord plus douce et plus modérée. Nous allons probablement voir les officiers du tribunal se livrer à cette barbarie atroce que rapporte Montucla, qui les accuse d'avoir crevé les yeux du grand homme. Nous allons assister aux tortures qu'on lui fit subir et à sa longue agonie dans quelque affreux cachot. Ce sont là les allégations vulgaires du voltairianisme. Écoutez maintenant l'histoire sérieuse et jugez.

Mandé à Rome à la suite de la publication de son *Dialogue*, Galilée y arrive le 16 février 1633, et loge dans le palais de François Niccolini, ambassadeur de Toscane. (2) La prison n'est pas très dure. François Niccolini se rend près du souverain pontife Urbain VIII pour l'informer de l'arrivée de l'illustre astronome.

Le pape lui fait cette réponse si raisonnable : “ Que “ Galilée en somme avait suivi un mauvais conseil en “ publiant de telles opinions, parceque, quoiqu'il dé- “ clarât vouloir traiter seulement hypothétiquement du “ mouvement de la terre, néanmoins, en rapportant les “ arguments, il n'en parlait et n'en discourait que d'une “ façon affirmative et concluante et qu'il était en outre “ en contradiction avec l'ordre que lui avait donné en “ 1616 le cardinal Bellarmin.”

Au mois d'avril 1633 Galilée se mit à la disposition du commissaire du Saint-Office, què, selon l'expression de Niccolini, lui fit l'accueil le plus bienveillant, et lui assigna la propre chambre du fiscal du tribunal. On permet, ajoute-t-il, que son domestique lui-même le serve et dorme à ses côtés et que ses serviteurs à moi lui portent à manger dans sa chambre et reviennent chez moi, soir et matin. (3)

Certes, pour quiconque connaît le caractère violent de cette époque ; pour quiconque voudra songer à l'état de l'Europe, qui avait vu dans l'espace d'un siècle la barbarie d'un Christian II, surnommé le *Néron du Nord*, ensanglanter le royaume de l'*Union* ; Ivan IV le Terrible élever en Russie la férocité humaine au niveau de l'âpre rigueur du climat ; Luther organiser les massacres en Allemagne sous les tempêtes de sa parole prétendue évangélique ; les volaptés cruelles de

Henri VIII couvrir l'Angleterre de honte et d'échafauds, (1) il sera bien évident qu'un tribunal qui traite avec tant de respect, de ménagement, de douceur, un accusé, était le modèle de la clémence et de la charité chrétienne. Quel est le prévenu qui, de nos jours, ne s'estimerait pas heureux d'avoir pour prison l'appartement de son juge, d'y être servi par ses propres domestiques ; d'y être nourri par le chef d'office d'un ambassadeur.

Mais ce n'était pas assez. Galilée était un vieillard ; il avait soixante-dix ans. Les services qu'il avait rendus à la science, une vie pleine de labours illustres, demandaient d'autres égards encore, et, le 31 avril 1633, il fut mis en liberté sur parole et confié à l'ambassadeur de Toscane, son ami. “ Le seigneur Galilée,” écrivait François Niccolini, sous la date du 1er mai 1633, “ a été renvoyé hier soir chez moi.” (2)

Jusqu'ici nous ne rencontrons de tortures, de cachots, de mutilations que dans l'imagination des écrivains modernes. Peut-être allons-nous les découvrir après le jugement de Galilée. Son procès s'instruisait en effet, suivant les formes ordinaires, pendant qu'il recevait tous les soins que réclamaient son âge et son mérite, dans le palais de l'ambassadeur de Toscane. Son *Dialogue* fut soumis à l'examen des juges du Saint-Office. La première page de ce livre, adressée au discret lecteur révèle fort indiscrètement et dénote une satire transparente contre le décret de 1616 et renferme une boutade sarcastique de la plus amère ironie. (3)

“ L'Écrivain avait ultérieurement l'impudence (tex- “ tuellement traduit de l'auteur irlandais) de mettre “ dans la bouche de Simplicius, à qui est assigné le “ rôle de soutenir la vieille opinion, des arguments que “ le pape régnant avait défendus contre la doctrine du “ mouvement de la terre, avouant formellement les “ avoir appris d'un très docte et éminentissime person- “ nage, qui de plus était encore son propre et généreux “ bienfaiteur.”

On voit par ce trait que le monopole de la modération et de la reconnaissance n'était pas du côté de Galilée. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage fut condamné, et, dans l'état où la science se trouvait alors, devait l'être, puisque, de l'aveu même du savant astronome Laplace, Galilée ne connaissait pas et ne pouvait par conséquent point exposer à ses juges les véritables raisons sur lesquelles les découvertes modernes ont établi le nouveau système. “ L'inquisition romaine, en “ cette circonstance, dit spirituellement M. Desdouts, “ était un tribunal de huit docteurs péripatéticiens “ assistant à une thèse qui n'était pas de leur goût, et “ qui la jugèrent, selon les termes du décret, absurde “ en la philosophie et erronée dans la foi.”

Voilà donc la condamnation portée. Galilée avoua “ s'être soumis à l'ordre à lui juridiquement intimé, “ par lequel il devait d'un commun accord abandonner “ la fausse opinion qu'il avait jusque-là soutenue. (4) “ Quand cette formalité fut remplie, emporté par cette

(1) Christian II, roi de Danemark et de Suède, 1520. Ivan le Terrible, czar de Russie, 1544. Luther, né en 1483, mort en 1546. Henry VIII, roi d'Angleterre, 1509, mort en 1547.

(2) Venturi, page 104.

(3) Voyez l'article de la *Revue de Dublin* déjà cité.

(4) Venturi, part. 11, p. 175.

(1) Laplace, *Exposition du système du monde*, page 481.

(2) Voyez *Mémoires et lettres*, jusqu'à présent restées inédites ou éparses, de Galilée—Galilèi, mis en ordre et enrichis de notes par le chevalier Jean-Baptiste Venturi, 11e partie, 4e article.

(3) Venturi, ouvrage précité.

évidence que l'intuition de son intelligence lui faisait apparaître et qu'il ne pouvait réussir à démontrer par des arguments péremptoirs, il s'écria en frappant la terre du pied : *E pur si muove. Cependant elle se meut.* C'était le cri de la conscience et du génie. Et il se retira, non pas dans une prison du Saint-Office, mais dans la *Villa Médicis*, délicate habitation, aujourd'hui occupée par l'Académie française de peinture, car Urbain VIII avait fixé là le séjour de l'illustre astronome ; dans le *jardin de la Trinité-du-Mont*, où je le conduisis, dit encore François Niccolini l'ambassadeur, *vendredi soir*, (1) c'est-à-dire le 24 juin, trois jours après le prononcé du jugement. De Rome, Galilée, passa à Vienne, dans le palais de l'archevêque Piccolomini ; enfin, quand cessa la peste qui avait désolé Florence, il put, après environ trois mois, retourner à sa villa d'Arcetri. Ces faits sont confirmés par un lettré de Galilée au père Receneri, son disciple. "Le pape, dit ce grand homme, me croyait digne de son estime. Je fus logé dans le délicieux palais de la Trinité-du-Mont. (Quel *carcere duro* !) On m'a défendu les *Dialogues*, et congédié après cinq mois de séjour à Rome. Aujourd'hui, je suis à ma campagne d'Arcetri, où je respire un air pur auprès de ma chère patrie."

Voilà le récit exact, tiré des lettres autographes et des mémoires contemporains, des tortures qu'eut à subir cette illustre victime de l'inquisition romaine ; cet astronome auquel Montucla affirme qu'on creva les yeux ; que, suivant le même auteur, on appliqua plusieurs fois à la question, et qu'on retint pendant un an dans les oubliettes du Saint-Office. "Les cieux étroits, inflexibles, du moyen-âge, a dit M. Quinet, s'ouvraient subitement et laissaient découvrir une étendue incommensurable. Les hommes du passé reculent devant cet infini ouvert de tous côtés, l'Eglise romaine ne se sent pas l'âme assez vaste pour remplir ce nouvel univers."

Malheureusement l'histoire ne se prête nullement à ces appréciations mensongères. L'histoire a écrit, par la main de Galilée, qu'Urbain VIII honorait de son estime le génie, qui entrevoyait un horizon infini et de nouveaux espaces par delà les campagnes des cieux. L'histoire a dédié à un pape, à Paul III, par la main de Copernic, ce système, dont la science moderne est justement fière. "Loin d'avoir à redouter les développements qui brisaient les orbes rétrécis du moyen-âge, le catholicisme voyait le dogme de l'immortalité rendu pour ainsi dire palpable, puisque l'infini des mondes était mis en rapport avec l'infini des esprits. D'ailleurs, plus les cieux s'élevaient, plus la terre se faisait petite et la vie mortelle méprisable. L'astronomie devenait donc un formidable argument du principe religieux ; l'âme humaine alors, obéissant à son mouvement naturel d'ascension, devait aspirer à peupler les nouveaux espaces, et la contemplation des mondes l'initiait aux mystères de la plus spirituelle des religions. Aussi, la théologie ne tarda-t-elle pas à exploiter ses rapports directs avec l'infini." (2)

La vieillesse de Galilée fut affligée d'une disgrâce plus réelle que ses relations avec le Saint-Office. Ce

grand homme perdit la vue trois ans avant sa mort, arrivée à Florence en 1641, à 78 ans. Il fut enterré dans l'Eglise de Sainte-Croix, où on lui a élevé un mausolée en 1737, vis-à-vis celui de Michel-Ange.

Telle est l'histoire des rapports de Galilée avec le Saint-Office. Comprenez-vous maintenant l'indignation de M. Victor-Hugo, qui, se faisant l'écho de tous les préjugés voltairiens, disait le 15 janvier 1850, à la tribune de l'Assemblée nationale : "De par Josué, le parti clérical (lisez l'Eglise) a enfermé Galilée." Il ne manquait, pour relever le mérite d'une pareille assertion, que de l'accompagner de celle-ci : "L'Inquisition, à l'heure où je parle, tient encore dans la bibliothèque papale les manuscrits de Galilée, scellés sous le sceau de l'Index." (Agitation.) (1) Malheureusement pour le poète-orateur, le sophisme le plus brillant, la parole la plus chaude et la plus colorée, ne peuvent tenir contre la vérité. "Vous savez tous," disait le lendemain M. Poujoulat, à cette même tribune encore chaude des applaudissements prodigués la veille aux calomnieuses accusations de M. Victor-Hugo, "vous savez tous comment les passions irréligieuses ont exploité les souvenirs de Galilée. M. Victor-Hugo n'a pas voulu manquer à ce lieu commun des déclarations anticatholiques. Il a cru frapper un grand coup en vous annonçant que les manuscrits de Galilée étaient clos et sous les scellés de l'Index, à Rome. Où a-t-il vu cela ? qui lui a dit cela ?

"J'ignore si l'honorable orateur a jamais fait un voyage à Rome, et je serais porté à croire qu'il n'a pas dirigé ses pas vers la ville éternelle. Il lui en serait resté un souvenir d'où naîtrait un religieux respect.

"Eh bien ! moi, j'ai eu deux fois le bonheur d'aller à Rome. J'ai visité la bibliothèque du Vatican ; et je me suis enquis des manuscrits qu'elle renferme, et je n'ai jamais oui dire que les manuscrits de Galilée fussent clos sous les scellés de l'Index, là, au Vatican, ou partout ailleurs à Rome.

"Je dirai à l'honorable orateur que ce n'est pas à Rome, mais à Florence, que sont conservés les manuscrits de Galilée (exclamations ironiques à droite). "Je les ai vus à la bibliothèque Laurentienne."

M. DE LAROCHEJACQUELEIN : "Répétez ! répétez donc !"

M. POUJOLAT : "On m'engage à vous redire que ce n'est pas à Rome, mais à Florence, que sont conservés les manuscrits de Galilée ; je les ai vus à la bibliothèque Laurentienne (nouveaux rires d'approbation sur les bancs de la droite), et tous les amis des sciences et des lettres peuvent en recevoir communication."

M. DE MONTALEMBERT, ironiquement : "Pourvu qu'ils appartiennent au parti clérical !" (On rit.)

M. POUJOLAT : "Quand même ils n'appartiendraient pas au parti clérical.

"Ceux des manuscrits de Galilée qui peuvent exister au Vatican doivent être comme les codes, comme les manuscrits les plus anciens et les plus précieux, fermés sous clef et gardés avec soin. Et j'ajoute qu'il y a dans cette bibliothèque du Vatican une politesse bienveillante qui ne refuse rien au voyageur instruit et curieux.

(1) Venturi, page 167.

(2) *L'Eglise romaine et la liberté*, par J. Cémaconcaut, p. 191.

(1) Journal *La Presse* No. du 16 Janvier 1850.

« M. Victor Hugo vous a donc fait un conte aux dépens de l'Église, ou, s'il aime mieux, aux dépens du parti clérical. Si je vous donnais les détails sur les difficultés religieuses opposées d'abord à Galilée, vous verriez comme tout le côté de l'histoire a été exagéré et dénaturé.

Le pape Urbain VIII n'était pas bien hostile à Galilée, puisqu'il commença par célébrer en vers ses découvertes astronomiques. Pour ne parler que de Copernic, je me rappelle avoir lu dans Le voyage en Italie de l'abbé Barthélémy, que ce savant voyageur trouva le prélat Boyardi en train de répondre à des moines de Calabre qui l'avaient consulté sur le système de Copernic. Le prélat, dit Barthélémy, répondait longuement et sagement à leurs questions, exposait les lois de la gravitation, s'élevait contre l'imposture des sens et finissait par conseiller aux moines de ne point troubler les cendres de Copernic." (1)

Du simple exposé des faits relatifs à l'histoire de Galilée il résulte que l'Église n'a repoussé du système de cet illustre astronome que les arguments théologiques au moyen desquels il voulait soutenir ses découvertes en les appuyant sur l'Écriture sainte; quant à ce système lui-même, il a été formulé et enseigné, à Rome, deux siècles avant Galilée.

C'est Nicolas de Cusa, professeur à l'Université de Rome, vers l'an 1425, qui le premier enseigna que le soleil est immobile et que la terre tourne. Il défendait cette théorie dans un ouvrage qu'il dédia à son ancien professeur du droit canon, le cardinal Julien Césarini. Le pape Nicolas éleva plus tard Cusa au Cardinalat et le nomma évêque de Brixen dans le Tyrol. Le système de Copernic, qui eut pour base la théorie même de Cusa et que Galilée adopta plus tard, fut si peu repoussé par l'Église que l'auteur même de ce système fut appelé à Rome (vers l'an 1500), où il l'enseigna comme professeur devant un auditoire de 2,000 élèves. En récompense de ses services, Copernic fut nommé plus tard chanoine à Königsberg, en Prusse. Celio Calcagnini, qui enseigna le système de Copernic en Italie vers l'an 1518, fut nommé protonotaire apostolique par les deux papes Clément VII et Paul III. Copernic, qui hésita pendant longtemps à rendre sa nouvelle théorie publique, dédia son ouvrage au pape Paul III, et lorsqu'il le publia plus tard (vers l'an 1510), il obtint la sanction du souverain pontife. Cette sanction figure en tête de l'ouvrage. Le célèbre Képler, qui développa le système de Copernic fut appelé (vers l'an 1616) à l'université de Bologne, ville qui était sous le gouvernement du Saint-Siège. (2)

Il est donc faux que l'Église ait jamais mis Galilée à la torture; il est faux qu'elle ait prétendu juger dans son système autre chose que le point de vue théologique sous lequel il était présenté; il est faux, enfin, comme on n'a pas craint de l'affirmer, que le système contraire ait été enseigné à Rome jusqu'en 1811.

(1) *Moniteur Catholique*, No. du 17 Janvier 1850.

(2) Extrait de la *Revue de Bruxelles*. Travail sur un rapport fait à l'Université libre (anti-catholique) de Bruxelles, au sujet de l'intolérance de l'Église en matière de philosophie et d'enseignement.

Exposé des principaux événements arrivés en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain.

La découverte du Canada et les rapports merveilleux de Jacques-Cartier sur la richesse et la fertilité du sol, n'avaient pas été sans créer en France un vif intérêt pour ces contrées lointaines où l'on pouvait recueillir de splendides fourrures, de la poudre d'or et même des diamants.

Dès le troisième voyage de l'illustre navigateur de St. Malo, un gentilhomme de Picardie, très-bien vu en Cour, qui se nommait François de la Roche, Sieur de Roberval, avait obtenu du Roi François I^{er} des lettres patentes en date du 15 janvier 1540, qui le déclaraient vice-roi et lieutenant-général en Canada et autres contrées, à l'effet de continuer les découvertes et d'étudier plus particulièrement "le pays de Saguenay."

Ce gentilhomme quo son humeur aventureuse, ses connaissances spéciales et une bravoure à toute épreuve rendaient excessivement propre à une semblable expédition, appareilla de la Rochelle, le 15 avril 1542, avec trois grands navires équipés aux frais du Roi et montés par deux cents hommes, tant soldats que matelots et hommes de peine, qu'une ordonnance royale lui avait permis de choisir dans les prisons de l'Etat. Comme ce n'était pas seulement un voyage d'exploration que voulait faire M. de Roberval, et qu'il prétendait très-sérieusement fonder une colonie, il avait emmené aussi un certain nombre de femmes.

Outre les gens dont nous venons de faire la nomenclature, le vice-roi et lieutenant-général en Canada comptait parmi sa suite plusieurs nobles hommes; entre autres les sieurs de Saine-Terre, de Noire-Fontaine, de l'Espinay, de Guinecourt, de la Mire et un pilote de renom Jean Alphonse, Saintongois.

Cette flotille, battue par des vents contraires, mit presque deux mois à paraître devant l'île de Terre-neuve. Tandis qu'elle réparait ses avaries au havre de St. Jean et que le sieur de Roberval y renouvelait sa provision d'eau douce, survint Jacques-Cartier ramenant le reste des équipages que ne lui avait pas enlevé le scorbut.

Tout ce que put lui dire le pilote Malouin ne découragea nullement le sieur de Roberval qui reprit la mer le dernier jour de juin, et vint jeter l'ancre vers la mi-juillet, dans le havre de Charlesbourg-Royal—qu'il nomme France-Roi sur son routier—à quatre lieues environ de l'île *Ménigo* ou d'Orléans.

Son premier soin fut d'élever un fort garni d'artillerie destiné à protéger les navires ainsi que les logements des colons et les divers magasins d'approvisionnements qu'il s'agissait de construire au plus tôt.

Dès que ces différents travaux furent terminés, dit M. l'abbé Ferland, Roberval ayant renvoyé en France deux navires pour y quérir des vivres et des fournitures, se mit à préparer des expéditions dans le but de reconnaître le pays. Tandis que son pilote Alphonse relevait soigneusement les côtes du golfe et traçait une carte marine depuis l'entrée du détroit de Belle-Isle jusqu'à Québec, il remontait, de son côté, le St. Laurent jusqu'à la bourgade d'Hochelega examinant et reconnaissant les diverses propriétés et configurations du sol et du pays.

L'été suivant, Roberval n'ayant laissé qu'une trentaine d'hommes pour la garde du fort et des magasins, partit avec tout son monde, sur huit barques, pour explorer "le pays de Saguenay." Mais il paraît que cette expédition ne fut guère heureuse, car une des barques sombra pendant une tempête et huit de ceux qui la montaient se noyèrent, entre autres le sieur de Noire-Fontaine.

Cependant les deux navires qui avaient été expédiés en France "pour y quérir des vivres et des fournitures" n'arrivaient point; les provisions allaient manquer et l'hiver avançait à grand pas. Comme si ce n'eût pas été assez de cette désolante perspective pour décourager Roberval, ses gens se mutinèrent tant et si bien qu'il fallut avoir recours au fouet et à la potence pour ramener la discipline et le bon ordre. Des femmes même furent fouettées.

Sur ces entrefaites l'hiver était arrivé avec son cortège inséparable de frimas, de neiges et de froids presque intolérables pour des gens qui n'y étaient point encore habitués. Une neige épaisse qui couvrait le fort, les habitations et tous les alentours aussi loin que la vue pouvait se porter, présentait à ces malheureux l'image sinistre d'un vaste linceul qui ne tarderait pas à les envelopper, car le scorbut et le mal de terre avaient commencé à exercer leurs ravages.

Plusieurs succombèrent à ce redoutable fléau et la famine aurait achevé les autres colons si les Sauvages ne fussent venus généreusement à leur secours en leur apportant des vivres.

Les choses en étaient à ce point, lorsque François I^{er} qui avait alors fort à faire avec les Espagnols et grand besoin de ses meilleurs capitaines, se ressouvénant que son petit roi de Vimoux — c'est ainsi qu'il appelait Roberval — était lui aussi *moult besoigneux* en son nouveau royaume de Canada, songea à le rappeler près de lui.

Jacques-Cartier reçut, en conséquence, l'ordre de partir une quatrième fois pour le Canada. Dans ce voyage qui fut son dernier et dura huit mois, il ramena en France Roberval et les tristes survivants de cette terrible expédition que les maladies, la famine et des maux de toute espèce avaient si cruellement décimés.

.

A partir de la mort de Roberval qui, suivant les uns, fut tué dans une émeute à Paris, et suivant d'autres périt en mer avec tout son monde, dans l'année 1549, lorsqu'il était à la veille de remettre le pied en ce pays, le Canada nous semble avoir été complètement oublié par les rois de France pendant un assez long espace de temps.

Henri II, qui avait succédé, en 1547, à son père, François I^{er}, de chevaleresque mémoire, s'occupait trop de Charles-Quint pour avoir le temps de songer à une terre aussi lointaine et encore si inconnue que le Canada. D'ailleurs, y eut-il songé, après sa victoire de Renti, dans les plaines de l'Artois, où il porta un si rude coup à l'orgueil castillan, la lance de Montgommery qui devait le blesser mortellement dans le tournoi de 1559, ne lui aurait guère laissé le temps de fonder un établissement durable.

De ses trois fils qui occupèrent le trône après lui,

François II. — l'époux de l'infortunée Marie Stuart, — ne régna qu'un an.

Catherine de Médicis qui fut régente pendant la minorité de Charles IX et qui exerça presque toujours l'autorité royale sous ce règne malheureux qui vit la France en proie à cinq guerres civiles depuis 1562 jusqu'en 1574, n'eut guère le temps ni l'occasion de s'occuper du Canada. Coligny d'ailleurs qui avait la haute main dans le royaume et qui présentait depuis longtemps les terribles représailles qu'exerceraient tôt ou tard les catholiques outragés, cherchait de longue main à préparer aux calvinistes, ses coreligionnaires, un abri assuré sous un ciel qu'il croyait plus favorisé que le nôtre, et, à cet effet, il avait essayé, mais vainement, de fonder des établissements au Brésil et à la Floride.

Cependant, sous ces différents règnes, des marins courageux et entreprenants, appartenant pour la plupart au port de St. Malo, n'avaient point cessé de fréquenter la grande baie et l'entrée du fleuve St. Laurent et remontaient même le fleuve jusqu'à Tadoussac pour échanger leur marchandises contre des fourrures.

Un petit neveu de Jacques-Cartier entre autres, Jacques Noël, s'était même associé un certain sieur Taunaye-Chaton, son parent, et tous deux fesaient, sur une assez grande échelle, la traite des pelleteries. Ils avaient sollicité et obtenu du roi Henri III, en 1583, — l'année même qu'il fit assassiner le duc de Guise aux États de Blois — le privilège et le monopole exclusifs de la traite avec les Sauvages; mais, quelques mois après, ce privilège avait été révoqué à la sollicitation des autres marchands de St. Malo qui considéraient cette faveur toute spéciale et individuelle comme une atteinte grave et injuste à la liberté du commerce.

.

Dix années auparavant, en 1578, le marquis de la Roche, gentilhomme breton, avait obtenu du même roi les titres de gouverneur, lieutenant-général et vice-roi du Canada, et l'édit royal portait: "Nous permettons et accordons qu'il lui soit loisible fréter, lever et équiper tel nombre de gens, navires et vaisseaux qu'il advisera et verra bon être pour aller aux Terres-Nouvelles et autres, adjacentes, et aller faire descente, s'approprier, investir et faire siennes, toutes et chacune des terres dont il pourra se rendre maître, pourvu qu'elles n'appartiennent à nos amis, alliés et confédérés de cette couronne, lui donnant plein pouvoir et puissance de faire bâtir, construire et édifier et remparer telles forteresses que bon lui semblera, pour les garder et conserver, icelles occuper, tenir et posséder sous notre protection, etc."

Malgré la haute dignité et les pleins pouvoirs que lui conférait cet édit, le marquis de la Roche qui avait acheté, armé et équipé un navire de ses propres deniers eut beaucoup de peine à se procurer un équipage et le nombre d'hommes suffisants pour servir de noyau à l'établissement d'une Colonie.

Les revers successifs qu'avaient éprouvés tous ceux qui avaient essayé de coloniser tant dans l'Amérique Sud que dans celle du Nord, avaient en effet singulièrement refroidi l'enthousiasme populaire pour ces sortes d'entreprises; aussi le marquis de la Roche se vit-il dans la pénible nécessité d'avoir recours, comme jadis Jac-

ques-Cartier et de Roberval, aux prisons et aux galères, pour compléter ses équipages.

Il embarqua donc sur son navire, une cinquantaine de misérables qui n'avaient plus guère d'autre perspective que la roue, le gibet ou une perpétuelle reclusion, et appareilla sous la conduite d'un pilote normand nommé Chétodel qui jouissait alors d'une grande réputation et passait, à bon droit, pour connaître le mieux les côtes de la Nouvelle-France.

La traversée fut heureuse et le marquis de la Roche vint jeter l'ancre devant l'île de Sable où il n'eut rien de plus pressé que de débarquer ses cinquante galériens pour leur faire commencer les premiers travaux d'un établissement, quoique certe il fut complètement inhabitable et stérile, et qu'elle ne convint par conséquent, d'aucune façon, à un établissement quelconque.

Après leur avoir laissé des vivres et quelques outils, et leur avoir promis de venir les reprendre sous peu, le marquis de la Roche fit lever l'ancre et s'en alla reconnaître les côtes du continent.

Dès qu'il eut pris tous les renseignements et connaissances qui lui semblaient indispensables pour une autre expédition de plus d'importance, Chétodel remit le cap sur la France avec ordre de reprendre en passant, les malheureux qu'on avait laissés sur l'île de Sable; mais une violente tempête et des vents contraires repoussèrent tellement le navire vers la haute mer que le marquis de la Roche se vit, bien malgré lui, forcé de renoncer à l'espoir de les rembarquer.

À son retour en France, une foule de circonstances et d'obstacles imprévus empêchèrent le marquis de la Roche de s'occuper d'une nouvelle expédition. Cependant les années s'écoulaient et les événements qui se préparaient ne présageaient rien de bien favorable à ses projets.

La France, en effet, ne tarda pas à être déchirée de nouveau par la guerre civile, celle des trois Henri : le roi de France, le duc de Guise, chef des Ligués, et le roi de Navarre, plus tard Henri IV, chef des protestants.

Ceci se passait en 1587. Nous avons vu plus haut, comment Henri III avait fait assassiner, aux États de Blois, Guise le catholique, en l'année 1588.

L'année suivante, lui-même, — le dernier des Valois — tombait sous le couteau de Jacques Clément.

Il n'entre pas, dans le cadre étroit de notre récit de raconter cette longue et terrible lutte qui ne se ralentit qu'en 1593 par l'abjuration du roi de Navarre qui monta sur le trône sous le nom d'Henri IV et ne se termina tout-à-fait que par la publication de l'Édit de Nantes, en 1598, qui assurait aux Calvinistes la liberté de conscience; édit que devait révoquer plus tard Louis XIV.

Qu'il nous suffise de dire que le marquis de la Roche qui avait été comblé de faveurs par les rois Henri II, François II et Charles IX, avait pris parti pour le roi de France, et qu'il rendit de grands services à la cause royale en Bretagne. Un jour de l'année 1588 qu'il traversait la ville de Sable, alors assiégée par les Ligués, il fut tout d'un coup assailli et fait prisonnier par les gens du duc de Mercœur qui le fit enfermer dans le Château de Nantes où il demeura plusieurs années.

Dès qu'il fut redevenu libre, le marquis de la Roche s'en retourna à la Cour où il raconta son expédition

aux terres du Canada en l'année 1578 et la déplorable situation dans laquelle il avait laissé les cinquante galériens qu'il avait débarqués à l'île de Sable.

On se prit alors tout-à-coup d'une belle pitié pour ces misérables abandonnés que vingt ans plus tard on eut volontiers laissés pourrir dans des euls de basse-fosse. Le bon roi Henri IV s'en émut vivement ainsi que toute sa Cour, et déclara hautement que c'était son bon vouloir de revoir au plus tôt dans son royaume ces pauvres gens si cruellement éprouvés. Le parlement de Rouen se hâta d'enjoindre au pilote Chétodel de reprendre la mer et d'aller, en toute diligence, recueillir les colons de l'île de Sable. Mais Chétodel qui se faisait vieux et que les chroniques du temps nous représentent comme un homme dur et avare, ne consentit à entreprendre ce voyage périlleux que sous la condition expresse qu'il lui serait fait abandon pur et net de toutes les peaux, cuirs et fourrures que ces gens auraient pu rassembler depuis leur séjour dans l'île.

Ce voyage équivalait au moins à une course à Tadoussac, car le rusé pilote n'était pas sans savoir que l'île abondait en loups de mer et en bestiaux qui s'y étaient multipliés considérablement depuis le séjour qu'y avait fait successivement, plusieurs années auparavant, les navires du baron de Lery et des Portugais.

Chétodel se hâta donc de mettre à la voile et arriva sans trop d'encombre à l'île de Sable où une douzaine de malheureux d'un aspect hideux et repoussant, — le visage caché sous une barbe épaisse et une chevelure inculte et le corps à peine couvert de haillons de peaux de bête — l'accueillirent avec toutes les démonstrations de la joie et de la reconnaissance les plus vives.

Mais le pilote breton, qui se souciait bien plus de leurs approvisionnements de cuir que de leurs démonstrations de joie et de reconnaissance, se mit aussitôt à débattre le prix de leur retour en France et leur donna à entendre qu'il n'admettrait aucun d'eux à son bord à moins qu'il n'apportât avec lui son pesant de cuir ou de fourrures.

Ces malheureux que tourmentait le désir de revoir la patrie et qui avaient hâte de quitter un lieu si funeste à la plupart de leurs compagnons, souscrivirent de grand cœur à toutes ces conditions dictées par l'avarice. Chétodel les admit donc sur son bâtiment, sans permettre qu'ils se changeassent d'aucune façon.

À leur arrivée en France, ils furent présentés à la Cour dans le même accoutrement qu'ils avaient à l'île de Sable et sur le navire qui les avait ramenés. Chacun les examina comme des bêtes curieuses, mais le bon Henri IV, que l'histoire a justement surnommé le père de ses sujets, touché de tant d'infortunes, leur fit remise des peines qu'ils avaient encourues jadis et leur donna à chacun, en gratification, cinquante écus, somme assez considérable pour l'époque.

* * *

Deux ans après, en 1598 — l'année même de la publication de l'Édit de Nantes — Henri IV octroya de nouvelles lettres patentes et une nouvelle commission au Sieur de la Roche. Mais il ne paraît point s'en être prévalu, car il n'est fait nulle part mention d'une seconde expédition qu'il aurait entreprise. Les intérêts de sa fortune compromise par sa vie aventureuse et ceux

de sa santé gravement altérée, par les fatigues de la guerre, les soucis et le chagrin, lui ordonnaient d'ailleurs impérieusement de mener une vie sédentaire.

Le marquis de la Roche mourut en 1606, à un âge assez avancé.

Cependant malgré l'insuccès des tentatives de colonisation dont nous venons de parler, nombre d'aventuriers, séduits par les grands avantages de la traite des pelleteries, avaient établi un va et vient continu entre Tadoussac et les ports de Bretagne. Quelques-uns même s'étaient, en très peu de temps, amassé une fortune considérable. Ceci n'a rien d'étonnant si l'on considère qu'il suffisait d'une simple pacotille de verroteries, de couteaux ou de haches pour obtenir en échange les fourrures les plus riches et les plus rares qui déjà, à cette époque, commençaient à être très-recherchées et s'écoulaient rapidement, sur tous les marchés d'Europe, à des prix très-élevés.

Parmi ces commerçants de Tadoussac figurait en première ligne un certain sieur de Poutrincourt, de la ville de St. Malo. Ce sieur de Poutrincourt qui était un habile homme de mer et bien plus habile encore dans tout ce qui a rapport au commerce n'eut pas de peine à se convaincre qu'en évinçant tous ceux qui lui faisaient concurrence dans la traite des fourrures, il réaliserait d'énormes bénéfices. Mais pour obtenir ce riche monopole et l'exercer à l'exclusion de tous les autres, il fallait être bien en Cour ou tout au moins y avoir des amis puissants.

Heureusement pour ses projets, le sieur de Poutrincourt fit alors la rencontre d'un capitaine de vaisseau du nom de Chauvin, à qui il proposa ses plans en laissant miroiter à ses yeux la perspective d'une fortune colossale. Poutrincourt devait se charger de tous les frais et de tous les détails de l'expédition, Chauvin n'aurait qu'à travailler par lui-même ou par le concours de ses amis pour obtenir de la puissance royale la commission du marquis de la Roche avec les privilèges et prérogatives y attachés.

Chose étrange, et qui d'ailleurs explique suffisamment combien l'on songeait encore peu à coloniser sérieusement le Canada, Chauvin n'éprouva point de difficultés à obtenir cette commission qui lui assurait, ainsi qu'à son associé Poutrincourt, le privilège exclusif de la traite des pelleteries, et on le chargea, — lui capitaine appartenant à la religion réformée, — d'aller fonder une colonie à Tadoussac et d'y faire fleurir la religion catholique.

Sous de tels auspices, l'expédition ne pouvait réussir. Au point de vue commercial, ce fut sans doute une excellente affaire, mais sous le rapport de la colonisation, elle eut, comme toutes les autres, un déplorable dénoûment.

Tandis que Chauvin et Poutrincourt, revenus en France avec une riche cargaison de pelleteries, écoulaient leurs fourrures à des prix fabuleux, seize de leurs hommes qu'ils avaient laissés à Tadoussac, dans une misérable baraque, pour y passer l'hiver et préparer la traite du printemps, demeurèrent en proie à toutes les horreurs de la faim, du froid et de la maladie.

Plusieurs succombèrent; les autres, pour fuir ce

triste fléau, allèrent se réfugier chez les Sauvages et y restèrent.

Nous ne parlerons pas des deux autres expéditions que fit successivement le capitaine Chauvin les années suivantes, — 1600 et 1601, — nous contentant de rappeler qu'il mourut dans la troisième et que ce fut le Commandeur de Chates qui hérita de sa commission.

Il serait peut-être à propos de dire ici un mot du Commandeur de Chates, mais comme ce qui a trait à ce très honorable homme — dont la mort arrivée en 1603 fut une perte sérieuse pour le Canada — se rattache tout particulièrement à la vie de Champlain que nous nous proposons d'esquisser plus tard, nous essayerons seulement de jeter un rapide coup d'œil sur les causes principales qui firent avorter ou échouer complètement ces diverses tentatives de colonisation en ce pays.

Et tout d'abord, il faut ranger, en première ligne, croyons-nous, la rigueur excessive du climat pour des gens habitués à l'atmosphère si tempérée de la France et qui arrivaient ici, pour la plupart, sans avoir rien qui pût les protéger contre l'inclémence de nos rigoureux hivers.

Dans ces contrées barbares, couvertes d'épaisses forêts, peuplées de fauves et d'hommes plus dangereux que les fauves, loin de tout secours et de toute relation avec la mère-patrie pendant six longs mois de l'année, malheur aux colons qui avaient à lutter contre la faim ou la maladie!

Il n'y a donc rien d'étonnant que la contagion et la famine qui avaient décimé successivement les équipages de Cartier et tous ceux qui vinrent après lui durent contribuer beaucoup à ralentir l'ardeur des esprits même les plus entreprenants et à détourner la plupart des colons d'aller s'exposer à de pareils dangers, dans des contrées aussi lointaines.

La Cour ensuite se montrait le plus souvent indifférente et la pénurie du trésor ne lui permettait que d'envoyer des secours insignifiants à des gens qui manquant de tout ne pouvaient rien se procurer chez les indigènes naturellement portés à la malveillance.

De plus, chose presque impossible à croire, les colons étaient obligés de se nourrir et de s'entretenir à leurs propres frais pendant les deux premières années, alors même que l'Etat aurait dû se charger plus spécialement de leur entretien s'il eût eu à cœur de fonder réellement une colonie. Mais on n'est guère tenté de le croire en voyant le déplorable choix des colons. En effet ce triste mélange de repris de justice, de calvinistes et de catholiques devaient empêcher tout projet de réussir, et entretenir continuellement cet esprit de désordre et de rivalité si funeste dans toute espèce de société, et surtout dans une association naissante.

D'ailleurs, comme le fait observer très judicieusement M. l'abbé Ferland, jusqu'au commencement du XVII^{me} siècle, "on ne s'était occupé qu'à réunir des colons qu'on envoyait avant d'avoir choisi un lieu propre à les recevoir. De là il arrivait qu'on tâtonnait longtemps avant de trouver une position convenable. Pendant ces délais, les provisions s'épuisaient, et, lors-

qu'enfin tout semblait prêt, il fallait retourner en France, pour ne pas s'exposer à mourir de faim."

Quoiqu'il en soit, il est bien heureux que tous ces essais de colonisation aient complètement échoué, car avec d'aussi tristes éléments, nous n'aurions pu avoir ici qu'un état de société exceptionnellement déplorable.

Encore quelques années, et le cardinal de Richelieu donnera la mesure de l'élévation et de la hardiesse de son génie en réorganisant ce pays sur des bases vraiment larges et solides, et deux hommes—dignes lieutenants d'un si illustre chef—complèteront sa pensée en fondant l'un Québec et l'autre Montréal.

Bientôt accoururent sur ces plages si longtemps inhospitalières les enfants d'Ignace et les enfants d'Olier suivis de nombreux colons choisis parmi les plus honnêtes gens et appartenant, pour la plupart, à cette forte et intelligente race des laboureurs de Normandie et de Bretagne, et ceux-ci avec la croix, ceux-là avec la hêche et le mousquet vont élever cette magnifique colonie dont le P. Charlevoix parlait déjà en ces termes, il y a plus d'un siècle :

"Tout le monde sait de quelle manière la plupart des colonies se sont formées dans l'Amérique; mais on doit rendre cette justice à celle de la Nouvelle-France que la source de presque toutes les familles qui y subsistent aujourd'hui est pure et n'a aucune de ces taches que l'opulence a bien de la peine à effacer; c'est que ses premiers habitants étaient, ou des ouvriers qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des personnes de bonne famille qui s'y transportèrent, dans la seule vue d'y vivre plus tranquillement et d'y conserver plus sûrement leur religion qu'on ne pouvait faire alors dans plusieurs provinces du royaume, où les religionnaires étaient fort puissants. Je crains d'autant moins d'être contredit sur cet article, que j'ai vécu avec quelques-uns de ces premiers colons, presque centenaires, de leurs enfants et d'un assez bon nombre de leurs petits fils; tous gens plus respectables encore par leur probité, leur candeur et la piété solide dont ils fesaient profession, que par leurs cheveux blancs et le souvenir des services qu'ils avaient rendus à la colonie.

"Ce n'est pas que dans les premières années, et plus encore dans la suite, on n'y ait vu quelquefois des personnes que le mauvais état de leurs affaires ou leur mauvaise conduite obligeaient de s'exiler de leur patrie, et quelques autres dont on voulait purger l'État et les familles; mais comme les uns et les autres n'y sont venus que par petites troupes et qu'on a eu une très grande attention à ne pas les laisser ensemble, on a presque toujours eu la consolation de les voir en très peu de temps se réformer sur les bons exemples qu'ils avaient devant les yeux, et se faire un devoir de la nécessité où ils se trouvaient de vivre en véritables chrétiens, dans un pays où tout les portait au bien et les éloignait du mal."

PAUL STEVENS.

PARTIE ET REVANCHE.

(Suite et fin.)

II.

Un an après, jour pour jour, un navire entra dans la rade de Bourbon, dont les Anglais s'étaient emparés depuis peu. C'était l'*Africaine*, superbe frégate du premier rang qui arrivait en effet d'Angleterre, et rapportait dans l'Inde le commodore Corbett. Le souvenir de la comédie dont il avait été la dupe l'année précédente n'était pas effacé de sa mémoire, et plus d'une fois pendant le voyage il avait considéré sa belle frégate avec orgueil, en pensant au prétendu M. Louis.

En débarquant, il se rendit au gouvernement, où un grand déjeuner était préparé pour fêter son retour. Il trouva le gouverneur sir Farquhart dans une grande salle ayant vue sur la mer, et lui remit quelques dépêches. Pendant que sir Farquhart en prenait connaissance, il s'approcha de la fenêtre et regarda sur la rade. En ce moment un navire français revenait d'une longue bordée qu'il avait courue à l'extrémité de l'île.

—Monsieur le gouverneur, s'écria le commodore, si je ne me trompe, je connais cette frégate.

—Vous ne vous trompez pas, commodore, c'est la *Néréide*.

—La *Néréide* avec le pavillon tricolore!

—C'est depuis quinze jours son pavillon, reprit sir Farquhart en abandonnant sa lecture.

Il lui apprit alors le dernier combat du Grand-Port: "Oui, commodore, nous avons été battus à quatre contre deux. Il est vrai qu'après l'affaire les vainqueurs n'étaient guère mieux portants que les vaincus. De toutes les frégates, la *Néréide* était la moins maltraitée, et le capitaine B... y a porté son guidon."

—Quoi! s'écria Corbett les yeux étincelants, B... monte la *Néréide*! B... commande une division!

—Il a gagné deux grades en deux mois: c'est un rude marin.

Corbett frappa du pied avec colère.

—Ma frégate! la frégate sur laquelle je l'ai tenu prisonnier et d'où je l'ai laissé partir! Mais Dieu me damne! dit-il en se frappant le front, c'est à pareil jour qu'il m'a joué comme un enfant, c'est aujourd'hui l'anniversaire de ma honte. Ah! aujourd'hui même j'aurai une revanche! Sir Farquhart, donnez à notre division de Saint-Paul le signal d'appareiller. Il faut que B... et moi célébrions ce jour à coups de canon.

Une heure après, sir Corbett traversait le port, suivi de barques chargées de marins et de soldats. Les vaisseaux anglais s'étaient ralliés au nombre de cinq. Dès que le commodore fut arrivé sur sa frégate, toutes les voiles se déployèrent, et l'*Africaine* bondit comme si l'impatience de son chef était passée en elle.

Alors seulement la *Néréide* sembla s'apercevoir qu'elle était menacée. Elle changea d'armure et fit un signal à la frégate française du large, qui prit vent et s'éloigna. La *Néréide* prit derrière elle le poste d'honneur: les vaisseaux anglais les suivirent, ayant l'*Africaine* en tête. On aurait dit en ce moment une course entre les pavillons rivaux. Une foule d'Anglais et de Français couvraient le rivage.

—Il fuit, disaient les Anglais.

—Oui, il fuit jusqu'à nouvel ordre, répondaient les Français.

La nuit était descendue sur la mer ; une lune brillante éclairait les flots, et la *Néréide* fuyait toujours à une longue distance derrière sa compagne. Mais les vaisseaux anglais étaient également espacés, et l'*Africaine*, meilleure voilière que les autres, les devançait de beaucoup. Sa marche supérieure l'en éloignait de plus en plus, et la rapprochait dans la même proportion de la *Néréide*. Elles coururent ainsi une grande partie de la nuit, l'une gagnant sur l'autre. A trois heures du matin, elles n'étaient plus séparées que par un court intervalle.

A bord du vaisseau français, on avait fait le branle-bas du combat. Chacun était à son poste. Le capitaine B... était debout sur son banc de quart, sa lunette de nuit à la main. La masse noire de la frégate anglaise s'approchait rapidement aux pâles clartés de la lune. B... interrompit tout à coup son observation. L'Anglais, pressé d'attaquer son ennemi, n'avait pas attendu qu'il eût atteint la *Néréide*, et lui avait envoyé sa bordée en la poursuivant.

B... saisit son porte-voix.

—Brasse babord devant, s'écrie-t-il d'une voix retentissante, et ralingue derrière.

Pendant que la manœuvre s'exécute :

—Que dites-vous de l'attaque de Corbett ? fit-il en frappant joyeusement l'épaule de son lieutenant. Pour faire gagner dix minutes à ses premiers boulets, il en fait perdre vingt aux seconds. Imprudent qui m'épargne la peine de démonter ses canons.

En effet, les voiles de la *Néréide* se masquent, celles de derrière ralinguent, et la frégate, subissant un mouvement de recul, se trouve en un moment bord à bord et à la longueur d'écouvillon de l'*Africaine*. Cette manœuvre rapide et inattendue fit bien voir quelle faute avait commise le commodore anglais. Pour frapper l'ennemi qui fuyait devant lui, il avait fait pointer ses canons en biais, et ses canonniers travaillaient encore avec la pince à les remettre en position, que ceux de la *Néréide* vomissaient leurs boulets. Les Français avaient perdu quelques hommes, mais les cadavres étaient entassés sur les ponts de l'*Africaine*.

Corbett frémit, mais ses marins sont aussi braves que lui, et le combat se soutient vaillamment. La mort se multiplie dans l'obscurité. Les boulets font jaillir le sang, coupent et brisent les cordages et les bois : on se bat au sabre et à la hache d'un bord à l'autre.

Le capitaine B... s'est élancé sur le bastingage de sa frégate. Il se tient d'un bras aux haubans, le porte-voix dans l'autre main. Il est calme, mais ses yeux étincellent ; Corbett est en face de lui ; l'Anglais bouillonne. Ils peuvent se voir pour la seconde fois. Le commandant de la *Néréide* fait à celui de l'*Africaine* un signe noble et gracieux, et au moment où un des mâts de l'Anglais se brise et tombe avec fracas, il s'écrie :

—Au commodore Corbett, le capitaine B..., salut.

Les canons de la *Néréide* tonnaient toujours avec la même ardeur, mais le feu de l'*Africaine* commençait à languir. Les trois quarts de l'équipage étaient tués : elle n'avait plus un seul mât, le porte-voix de Corbett ne s'entend plus. Bientôt sa frégate s'éloigne comme un guerrier sans bras. Un dernier coup de canon s'échappa de ses flancs, et ses batteries se taisent. Trois cris de victoire s'élèvent du bord opposé.

—Prenez trente hommes et allez anariner l'*Africaine*, dit le capitaine français à son lieutenant.

L'officier obéit et il aborda la frégate démantelée. Un moment après, on entendit ces paroles venir de la frégate anglaise :

—Le capitaine de l'*Africaine* prie le capitaine de la *Néréide* de passer à son bord : c'est le dernier vœu d'un mourant.

Malgré ce qu'une pareille invitation avait d'extraordinaire, le capitaine B... n'hésita pas à s'y rendre.

Un spectacle affreux, même pour son cœur intrépide, frappa ses regards en arrivant à bord du vaisseau capturé. Plus de trois cents hommes gisaient dans leur sang. Le pont palpait et râlait sous ses pieds. Le commodore était étendu sur son banc de quart, frappé par deux glorieux boulets. Sa figure était pâle, ses yeux, à peine ouverts, exprimaient une dernière pensée. Le major Barry lui soutenait la tête.

Dès qu'il aperçut le capitaine français, ses traits se ranimèrent, il fit un effort et lui tendit la main.

—Merci, capitaine, dit-il avec un triste sourire : vous jouez aussi bien la tragédie que la comédie. Vous m'avez vaincu, mais ne me déshonorez pas. Je n'ai plus à vivre qu'un moment, attendez que mes yeux soient fermés pour arborer votre pavillon à mon bord.

—Honneur à vous, commodore ! répondit son ennemi avec émotion. Il sera fait comme vous le désirez.

Et se tournant vers son lieutenant :

—Qu'on hisse le pavillon rouge aux tronçons des mâts.

—Merci, murmura sir Corbett en lui serrant la main. Et il retomba mort sur les genoux de sir Barry.

—Monsieur, dit le capitaine B... au seul officier anglais qui survécût à l'affaire, saluez de vos derniers canons le cadavre de votre brave commodore.

Quand la salve funèbre eut retenti :

Maintenant, s'écria-t-il, qu'on mette mon guidon au-dessus du pavillon rouge.

Cependant le reste de la division anglaise avait forcé de voiles, et quand le jour commença, la *Bodiscea*, qui la commandait, se trouvait à portée de canon. Le capitaine B... repassa à son bord. Sa conserve s'était ralliée à lui.

—Avons-nous encore des boulets ? demanda-t-il.

—Nous n'avons plus que vingt coups à tirer, répondit le commandant de la batterie.

—Que chacun reprenne son poste et se tienne prêt au combat.

La *Bodiscea*, écrivit le capitaine dans le rapport qu'il fit de son combat, contempla le spectacle que nous avions l'honneur de lui donner, et se replia sur sa division.

A. LIGNIÈRES.

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an \$1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écrivain, pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Sénécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal